



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
LAWYERS WITHOUT BORDERS
ABOGADOS SIN FRONTERAS

Assemblée des membres 2008

RAPPORT SUR LE PROJET COLOMBIE

Pascal Paradis, 3 juin 2008

Axes du projet

1. Favoriser le libre exercice de la défense et de la promotion des droits humains par les avocats (recenser et investiguer les cas d'avocats menacés ou agressés, soutenir certains d'entre eux notamment par des dénonciations et interventions auprès des autorités);
2. Renforcer les organisations d'avocats défenseurs des droits humains;
3. Surveiller le processus juridique de démobilisation des groupes armés illégaux, notamment en ce qui concerne la participation et la représentation des victimes.

Réalisations depuis la dernière assemblée générale

1. Mission d'observation en Colombie en septembre 2007. Cette mission, réalisée conjointement avec l'Association américaine des juristes (AAJ), a permis de tracer un portrait à jour de la situation des avocats défenseurs des droits humains, de faire avancer certains cas sur lesquels nous nous concentrons, notamment en favorisant l'ouverture d'enquêtes sur des agressions d'avocats, et de rencontrer les intervenants clés du secteur des droits humains en Colombie.
2. Conférence le 7 septembre 2007 au *Cercle québécois des relations internationales* sur la situation colombienne.
3. Organisation en octobre 2007 à Toronto, Ottawa et Montréal d'une mission avec Alirio Uribe, éminent avocat défenseur des droits humains membre du *Colectivo de abogados José Alvera Restrepo (CAJAR)*, le partenaire d'ASF. Conférences publiques, ateliers d'information, rencontres de haut niveau avec l'ACDI, le MAECI, des députés, des organisations de la société civile, collaborations avec plusieurs partenaires, couverture médiatique (incluant dans le bulletin d'ASF) : la tournée fut très fructueuse.
4. Publication le 10 décembre 2007 d'un rapport conjoint avec l'AAJ sur la situation des avocats et de la justice en Colombie. Le rapport a été remis en mains propres au *Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats* lors d'une conférence de presse à Buenos Aires. Le rapport a été diffusé à plusieurs endroits dans les Amériques.
5. Témoignage d'ASF le 26 mai 2008 devant le *Comité permanent sur le commerce international* du Parlement canadien au sujet des négociations de libre-échange entre le Canada et la Colombie. ASF a témoigné sur les atteintes aux droits humains et à la primauté du droit avant de recommander que la signature d'un traité de libre-

échange soit conditionnelle à la satisfaction par la Colombie de conditions préalables sur le plan des droits humains.

6. Participation active aux autres activités du Groupe d'orientation politique sur les Amériques (GOPA) du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) concernant la Colombie, dont des séances d'information auprès des membres du gouvernement canadien et du Parlement, préparation de rapports et conférences, relations avec les médias, liens avec des partenaires colombiens, etc.;
7. Préparation d'études et d'analyses par les étudiants d'ASF ULaval dans le cadre de recherches dirigées.
8. Nombreuses contributions sur le blogue.

Perspectives sur l'exercice 2008-09

Le nouvel exercice s'ouvre sur le défi constant du développement d'un nouveau programme d'intervention en fonction des 3 axes décrit ci-dessous et de la recherche d'un financement dédié au projet, qui a fonctionné lors du dernier exercice grâce à un partenariat financier avec Droits et démocratie et les fonds propres d'ASF. Des discussions sérieuses ont présentement cours à cet effet avec l'ACDI, le MEACI et, bien sûr, notre partenaire local CAJAR. Il est d'ores et déjà prévu qu'ASF participera à l'organisation et à la mise en œuvre d'une mission d'observation internationale en Colombie, sur le modèle de celle de septembre 2007 mais de plus grande envergure.